

Lancé en 2021, l'Atlas de la Biodiversité interCommunale (ABC) de Saint-Etienne Métropole a permis d'améliorer les connaissances naturalistes sur le territoire, de mieux les prendre en compte dans les projets d'aménagement du territoire et de les partager au plus grand nombre.

Les données présentées dans ce document ont été recueillies au cours de l'ABC entre 2021 et 2023 mais également lors de prospections antérieures. Elles ne sont pas exhaustives mais font ressortir les connaissances actuelles de la biodiversité sur la commune.

## Cellieu: Fiche d'identité

Superficie : 12.11 km<sup>2</sup>  
 Nombre d'habitants (en 2020) : 1 701  
 Altitude minimale et maximale : 318–812 m

## Les chiffres clés

272 espèces végétales  
 205 espèces animales  
 dont 35 patrimoniales

## Un milieu naturel remarquable



Vergers d'arbres fruitiers (abandonnés ou non)

## Une espèce phare



Le busard cendré (*Circus pygargus*)

## Les espèces à Cellieu

| Groupe d'espèces                 | Nombre de données | Nombre d'espèces<br>(à l'échelle de la métropole) | Nombre d'espèces sur<br>liste rouge*<br>(à l'échelle de la métropole) |
|----------------------------------|-------------------|---|---|
| Mammifères (sans chauves-souris) | 86                | 16 (43)   | 3 (11)  |
| Chauves-souris                   | 21                | 9 (24)  | 2 (12)  |
| Oiseaux                          | 3821              | 108 (222)   | 28 (65)   |
| dont nicheurs                    | 2525              | 79 (145)  | 31 (72)   |
| Reptiles                         | 47                | 7 (15)  | 1 (4)   |
| Amphibiens                       | 27                | 6 (16)  | 0 (6)   |
| Odonates                         | 74                | 19 (52)   | 0 (16)  |
| Papillons                        | 198               | 40 (109)  | 0 (9)   |
| Végétaux                         | 612               | 272 (1912)  | 1 (38)  |
| Total                            | 4886              | 477 (2393)  | 35 (161)  |

\* espèces sur Liste Rouge de l'UICN (NT, VU, EN, CR)

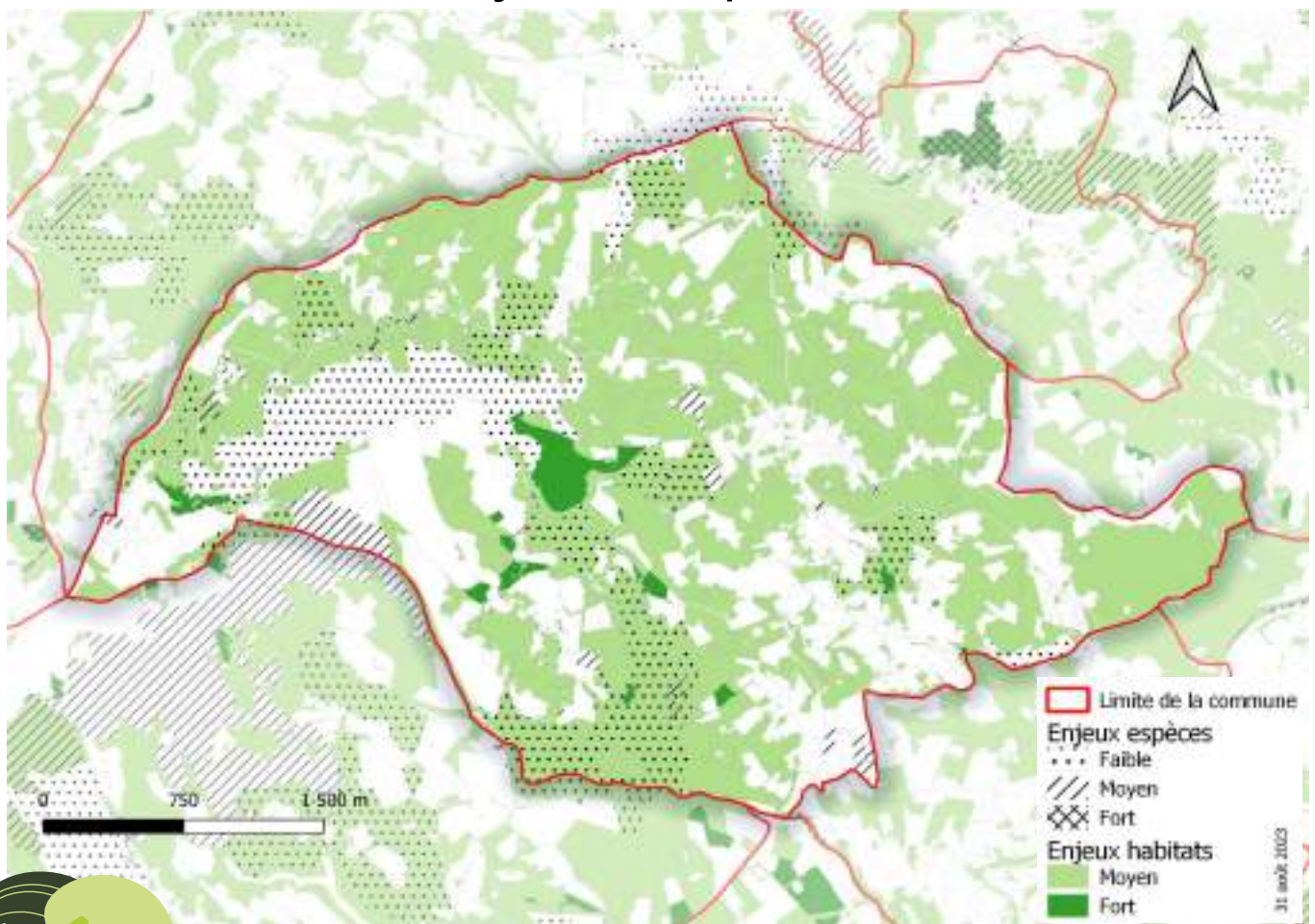
## Zoom sur les enjeux

Aux abords du Crêt Poncin, sont retrouvées des landes sèches entourées de forêts et de milieux ouverts agricoles. Ces milieux sont rares car en permanente évolution. En effet, ces formations recolonisent généralement des systèmes agricoles abandonnés et évoluent, plus ou moins rapidement, vers des milieux boisés. Ils sont souvent non gérés ou de façon extensive, composés des plantes ligneuses plus ou moins hautes. Ces milieux intermédiaires entre les prairies et les boisements fermés représentent un intérêt majeur pour certains oiseaux (nidification de busards notamment), reptiles et insectes. Ces habitats sont menacés de disparition par l'urbanisation croissante ou encore par l'intensification des activités agricoles. Les vergers, lorsqu'ils sont abandonnés ou gérés de façon très extensive, abritent également une biodiversité remarquable, notamment des oiseaux comme la chevêche d'Athéna ou des chauves-souris, qui vont trouver de quoi s'abriter dans les cavités et se nourrir grâce aux nombreux insectes présents.



Lande sèche près du Crêt Poncin

## La carte des zones à enjeux métropolitains





# Focus sur les espèces patrimoniales

## La coronelle lisse ⚠️

Petite couleuvre grise présentant une nuque sombre et de grosses écailles sur la tête, elle est souvent confondue avec les vipères. Elle apprécie les landes, les lisières, le bocage et les zones pierreuses dont les murets.



## Le busard cendré ⚠️

Chez ce rapace de taille moyenne, le mâle est gris et blanc avec une bande noire sur les ailes tandis que la femelle présente un plumage brunâtre. Espèce typique des milieux agricoles, l'espèce niche à même le sol. Sur le territoire, plusieurs couples sont cantonnés au sud des monts du Lyonnais, dans le Jarez, le Pilat et sur le plateau de Saint-Maurice-en-Gourgois.

## La barbastelle d'Europe ⚠️

Chiroptère de taille moyenne, la barbastelle se reconnaît grâce à son pelage et sa peau sombres, son museau ratatiné et ses oreilles larges. Cette espèce fréquente les forêts de feuillus et le bocage. Elle gîte fréquemment dans le bâti. La barbastelle est connue dans la majorité des communes de la métropole.



⚠️ Espèce protégée

## Atouts

- Présence de milieux diversifiés en mosaïque : des boisements, des vergers, des prairies, etc.
- Exposition sud favorisant les milieux secs patrimoniaux.

## Pressions

- Arboriculture intensive peu compatible avec la préservation de la biodiversité
- Urbanisation quasi continue entre Salcigneux et le bourg, rendant le déplacement Est-Ouest impossible pour la faune sur le secteur
- Réseau de mares peu fonctionnel

## Pistes d'action (basées sur le Guide en faveur de la biodiversité)

- Protéger les mares (Fiche P3)
- Améliorer les connaissances des papillons de la commune (Fiche C5)
- Communiquer et sensibiliser les habitants à la nature communale (Fiches S)

## Pour aller plus loin...

Pour davantage de ressources techniques et bibliographiques, vous pouvez consulter le site : [engageepourlanature.saint-etienne-metropole.fr](http://engageepourlanature.saint-etienne-metropole.fr)

Pour toute question concernant cette action, vous pouvez nous contacter via : [engageepourlanature@saint-etienne-metropole.fr](mailto:engageepourlanature@saint-etienne-metropole.fr)



Saint-Etienne Métropole  
2 Avenue Grüner - CS 80257 - 42006 Saint-Etienne Cedex 1

[www.saint-etienne-metropole.fr](http://www.saint-etienne-metropole.fr)



11 rue René Cassin  
42 100 Saint-Etienne

[loire@fne-aura.org](mailto:loire@fne-aura.org)

04 77 41 46 60



Agir pour  
la biodiversité

11 rue René Cassin  
42 100 Saint-Etienne

[loire@lpo.fr](mailto:loire@lpo.fr)

04 77 41 46 90



Coordination : Emilie Joly - FNE Loire

Maquette : Anna Marsollier - FNE Loire

Rédaction : Emilie Joly, Anna Marsollier, Amélie Potignon - FNE Loire ; Emmanuel Véricel, Nicolas Lorenzini - LPO AuRA

Relecture : Renaud Doitrand - FNE Loire ; François Jeanne - LPO AuRA

© photos : Verger (p.1) : Amélie Potignon - FNE Loire; Busard (p.1) : Bertrand Tranchand - LPO AuRA ; Landes (p.2) : Amélie Potignon - FNE Loire ; Coronelle (p.3) : Mickael Villemagne - FNE Loire ; Barbastelle (p.3) : Bénédicte Canal - LPO AuRA ; Busard (p.3) : René Diez - FNE Loire

Publication : 08/2023

Projet financé par l'OFB et Plan France Relance

